



Le dernier mot du rédac' chef

Le présent bulletin sera le dernier dont je m'occuperai. J'ai en effet annoncé à notre valeureux président que je ne souhaitais pas continuer à assurer la fonction de rédacteur en chef et il m'a gentiment laissé la place de son édito habituel pour que je puisse faire cette annonce. Je ne m'étendrai pas sur les raisons de ma décision (mais je peux vous les fournir si vous m'envoyez une enveloppe timbrée à votre adresse accompagnée de 500€ en petites coupures...).

J'espère que l'un d'entre vous acceptera de prendre le relais car je pense qu'un bulletin régulier peut être un bon outil pour créer un état d'esprit associatif au sein d'un aéroclub et éviter qu'il ne se transforme en entreprise de location d'avion. Je rappelle également que la reprise de la publication du bulletin a été décidée en 2015 pour disposer d'un moyen de faire passer en douceur des messages concer-

nant la sécurité aérienne. Je ne sais pas si j'ai su le faire et le nouveau responsable devra peut-être trouver d'autres moyens pour assurer cette action tellement importante.

Je veux remercier pour finir les quelques membres qui m'ont aidé en fournissant des articles pour meubler les 16 numéros publiés depuis 2015 : Geneviève Delachaume (3 textes), Stéphane Rémy, Jean-Pierre Puisais, Etienne Videcoq, Emeline Beau, Julien Dubourg, Dominique Prost, Jean-Claude Lièvre, Jean Christophe Audru et bien entendu Michel Loubignac qui a pondé autant de pages que moi. Si le Facteur de l'Air doit poursuivre son vol, j'espère que le nouveau rédacteur en chef sera aidé dans sa tâche par de nombreux volontaires car je sais d'expérience qu'il est facile de voir se tarir l'imagination la plus fertile. Bons vols à tous et longue vie au Facteur !

Renaud Fortuner

Les dernières décisions et actions du Comité de section

• **Journée régionale BIA** pour informer les collégiens et lycéens de l'opportunité de suivre une formation BIA avec les aéroclubs le 5 octobre 2019.

• A l'occasion de la 100h les **sièges avant du F-GGQP** ont été renouvelés pour plus de confort.

• Suite à un audit DGAC de la **piste en herbe** l'exploitant de la plateforme a demandé aux aéroclubs de refaire les vés. Ils ont été bétonnés et vont être peints en blanc. Les cônes et balises

de coins ont été remplacés par l'exploitant. Merci aux 7 bénévoles qui ont mis la main à la pâte.

• Sur proposition de la Commission Finances, le Comité de section a décidé à l'unanimité de maintenir **les prix des heures de vol des avions et le prix de la cotisation club**.

• **Résultats du Jour le plus long** : mitigé comme mentionné dans le numéro 57 du Facteur de l'air. Les résultats correspon-

dent donc à ce constat : nous nous plaçons 42ème sur 51 dans la catégorie des «petits clubs».

• **La Journée des inscriptions aura lieu le 14 décembre 2019 de 10h à 18h**, s aéroclubs le 5 octobre 2019.

• **Le Comité de Section a donné mandat au président et au bureau pour effectuer les démarches pour un remplacement du DR400 140 F-BXEU par un avion plus récent.**

Sommaire :

| | |
|--|-----|
| • Edito : Le dernier mot du rédac'chef | p 1 |
| • Décisions et actions du CS | p 1 |
| • Encore sur le nettoyage des avions | p 1 |
| • Réponse à la devinette du n° 57 | p 2 |
| • Humour ... | p 2 |
| • Sécurité: Les règles pratiques | p 2 |
| • Tableau de bord | p 2 |
| • Le WAC, qu'est-ce donc | p 3 |
| • Une pénétration qui peut faire mal | p 3 |
| • Les Géants du ciel | p 4 |
| • La Journée Portes Ouvertes | p 4 |
| • Carnet | p 4 |

Encore sur le nettoyage des avions ...

Nous avons constaté un certain relâchement dans le **nettoyage des avions**. En cette période estivale, les moustiques et autres insectes diptères aiment bien venir s'écraser sur la verrière et les bords d'attaque des ailes et des gouvernes arrière. Il est assez peu agréable lorsqu'on veut prendre l'avion de devoir faire le ménage. Il a été établi dans les bonnes pratiques antérieures que le pilote qui revient de vol doit nettoyer les dits bords d'attaque et verrières afin de laisser au pilote suivant un avion en bon état de propreté.

C'est là que le bât blesse. Pendant l'apprentissage, les instructeurs inculquent ce nettoyage comme faisant partie intégrante du vol. Mais il semble qu'au fil du temps ces bonnes pratiques s'émeussent et s'évanouissent. Heureusement le père fouettard veille au grain et se fait un plaisir de rappeler à chacun que, pour le bien et l'intérêt de tous, il est bon de remettre ces bonnes pratiques au goût du jour.

Le président.

Réponse à la devinette du numéro 57 page 2 (Atterrissage vent de travers)

D'après le manuel de vol du F-GGQP (page 4.11), les réponses A et B sont toutes deux possibles : "Présentation à inclinaison nulle en corrigeant la dérive ou avec une aile basse (aile au vent) ou un combiné des 2", à condition bien sûr de redresser juste avant de toucher.

A Poitiers cependant, les instructeurs privilégient la solution A : approche sur l'axe (bille au milieu) avec une dérive. Il me semble pourtant que cette manœuvre est plus délicate car elle nécessite trois actions simultanées en très courte finale : remettre l'avion dans l'axe de la piste par une action simultanée du manche dans le vent et du palonnier opposé, sans oublier bien sûr de faire l'arrondi en tirant sur le manche. Au contraire, avec la méthode B, l'avion est en bonne position pendant toute l'approche (dans l'axe avec une aile dans le vent) et le pilote se contente de faire l'arrondi comme en cas de vent nul en maintenant la glissade jusqu'au toucher.

Humour ...



Un mot sur la solution C (se poser sur le taxiway face à la tour avec le vent dans l'axe). Je précise que c'est ma réponse loufoque, comme j'en mets toujours une dans chaque devinette, et je sais bien que les contrôleurs n'apprécieraient pas mais ce serait théoriquement possible. Avec un vent dans l'axe de 22 nœuds et le QP à pleine charge (1000 kg), le tableau de la page 5.07 du manuel de vol donne une distance de roulage de 205 à 235 mètres selon la température, à multiplier par 0.64 pour tenir compte du vent de face, soit 130 à 150 mètres. La carte IGN au 1/25000 indiquant une distance de 350 mètres entre la piste et la tour de contrôle, vous voyez qu'il y aurait la place !



Sécurité des vols : Les Règles pratiques de la commission formation de la FFA

La commission Formation de la FFA rédige des « Règles pratiques » à destination des pilotes FCL, afin de rappeler les procédures ou des « bonnes pratiques » sur des aspects particuliers du pilotage afin de renforcer la sécurité des vols. Vous y trouverez par exemple :

RP11 Un peu de théorie en météo, RP10 Interrompre son décollage, RP9 Briefer ses passagers, RP8 Autour de la visite prévol, RP7 Parler à la radio ...

Ces Fiches sont accessibles sur le site internet de la FFA, « Espace licenciés » :

https://www.ffa-aero.fr/SITEFFAPROD_WEB/FR/frm_Lic_RP.awp

Profitable pour les élèves mais aussi pour les pilotes qui peuvent avoir oublié



Tableau de bord : comparatif des heures de vol 2016, 2017, 2018, 2019

| | JAN | FEV | MAR | AVR | MAI | JUIN | JUIL | AOU | SEPT | OCT | NOV | DEC |
|------|-------|--------|--------|--------|--------|--------|--------|--------|--------|--------|--------|----------|
| 2016 | 38:28 | 71:03 | 114:5 | 197:09 | 283:27 | 342:28 | 462:34 | 541:06 | 636:18 | 699:18 | 741:12 | 807:55 |
| 2017 | 47:37 | 91:31 | 147:37 | 234:47 | 305:09 | 390:39 | 498:59 | 606:56 | 690:05 | 770:24 | 834:27 | 858:02 |
| 2018 | 33:18 | 80:47 | 130:51 | 229:41 | 366:15 | 488:32 | 626:26 | 747:10 | 848:13 | 919:34 | 975:49 | 1.006:36 |
| 2019 | 53:10 | 127:09 | 228:20 | 279:26 | 443:33 | 538:03 | 640:56 | 716:42 | 785:29 | | | |

La rentrée de septembre s'est faite doucement si l'on en juge par le nombre d'heures de vol (68:47h en septembre). Toutefois, grâce à un très bon 1er semestre, le total reste dans les clous et, si tout va bien on pourrait atteindre les 900h, c'est-à-dire légèrement au-dessus de l'objectif annuel de 850h.

Le W.A.C. qu'est-ce donc ?

Le World Aerobatics Championship (Championnat du monde de voltige aérienne) vient de se terminer pour son édition 2019 qui se déroulait comme en 2015 en France à Châteauroux.

Les compétiteurs se sont mesurés pendant une semaine sur le site de l'aéroport de Déols à coup d'acrobaties et d'exécution de figures plus impressionnantes les unes que les autres.

Les Français se sont à nouveau illustrés avec entre autres, des victoires en individuel masculin et féminin ainsi que la première place par équipe. Vous retrouverez le palmarès complet avec le lien suivant :

<https://www.aerobuzz.fr/aviation-generale/wac-2019-louis-vanel-le-kid-de-chateauroux-rafle-la-mise/>



Près de 50 000 personnes sont venues assister ce samedi 31 août 2019 à la dernière journée du Championnat.

Nous étions quatre à nous être donné rendez-vous pour aller à Châteauroux ce samedi-là : Roderick O'Neill, Tristan Carius et ma cousine Emilie. L'organisation quasi parfaite de ce championnat proposait un Fly 'in à ceux qui souhaitaient venir en avion sur Châteauroux. Nous avons donc effectué la (petite) navigation pour rallier l'aérodrome de Villers Châteauroux avec notre FBXEU.

Des pré-réservations avaient été mises en place les semaines précédentes et, une fois la validation reçue, nous avons fait ce voyage sans problème en respectant le créneau horaire d'arrivée assigné.

Stationnement de l'avion au milieu de la trentaine d'autres déjà sur place et petit déjeuner gracieusement offert par le club local. Une navette était également mise à disposition pour faire les aller retours entre Villers et Déols à environ 15 minutes.

Une fois à Déols en fin de matinée nous avons fait le tour des pistes (pas loin de 3 km pour la principale) ou plutôt le tour d'une partie du tarmac où étaient stationnés des avions qui dataient pour certains de la première moitié du XXème siècle. Il y avait entre autres un DC3, un

Lockheed Electra (mon préféré, tout rutilant) mais aussi des biplans, des Corsair, des planeurs motorisés... et évidemment les avions de la compétition.

Après cette visite au sol et une pause bien méritée, nous avons assisté aux démonstrations aériennes ainsi qu'aux remises des récompenses. Le show aérien mélangeait les avions "d'époque" et des machines plus actuelles. Les fruits de beaucoup de travail de restauration, de passion et de patience prenaient l'air. Qu'elle joie pour les yeux et pour les oreilles !

Encore quelques démonstrations époustouflantes d'acrobaties des compétiteurs et puis est arrivée l'heure de la parouille de France, du Rafale, de l'hélicoptère Tigre ...

Le soleil a rougi nos visages et nos bras mais rien qui ne gâche le magnifique spectacle de cette journée.

Jean-Claude Lièvre



Une pénétration qui peut faire mal ... !

Pénétration sur la pointe ouest la zone P12 (centrale de CRUAS) à une altitude de 3100 pieds alors que le survol n'est permis qu'au-dessus de 3600 pieds. Après l'atterrissage, le pilote se retrouve face à 4 gendarmes : "ils me prennent mes papiers d'identité, ceux de l'avion qu'ils perquisitionnent au passage, mon carnet de vol, licence, certificat médical, s'assurent que je n'ai rien de suspect sur moi et fouillent le DR 400. Ils me conduisent ensuite à la gendarmerie.

Un Gendarme des transports aériens arrive et me questionne longuement sur le pourquoi du comment j'ai pu me trouver légèrement dans la zone P12 en prenant également mon tel portable pour y regarder entre autres s'il n'y avait pas par exemple des photos suspectes.

Après m'avoir interrogé, recueilli mon témoignage et nourri un rapport de multiples pages, effectué la prise de mes empreintes, effectué également de multiples photos de moi, m'avoir également dans un second temps questionné sur des éléments plus personnels, ils appellent le procureur de la république pour savoir ce qu'il décide sachant qu'ils m'avaient au préalable bien précisé que j'étais entendu pour des faits pour lesquels je pouvais être passible de 6 mois d'emprisonnement et 15000 € d'amende!!!

La conclusion du procureur est que je ne fais cette fois-ci que l'objet d'un simple rappel à la loi pour ce délit et que je serai poursuivi au pénal si je commets une nouvelle infraction dans les 6 ans, quelle qu'elle soit."

Extrait du REX FFA n° D90UMCB13U

Les Géants du ciel

J'ai découvert une attraction intéressante à Chauvigny : une présentation de toutes sortes d'oiseaux volant en liberté autour des ruines du vieux château. Un détail m'a tiré l'oreille : quand les conditions sont favorables (thermiques), les aigles n'hésitent pas à s'élever de plusieurs centaines de mètres, voire plus haut. Quand je fais voler des amis, il l'arrive souvent de leur montrer Chauvigny de près en descendant à 1000 ou 1500 pieds, altitude à laquelle je risque de rencontrer un rapace, comme dans les Pyrénées, les montagnes en moins. J'ai donc décidé d'éviter d'aller voler dans ce coin lorsque je risque une telle rencontre, aussi dommageable pour le piaf que pour le zinc !

Vous trouverez l'horaire des présentations sur le site www.geantsduciel.com. En 2019, les présentations avaient lieu de début avril à fin septembre, avec trois shows par jour en juillet et août (11h, 15h, 17h), une seule représentation à 15h le reste de l'année.



Renaud Fortuner

Journée Portes Ouvertes du 14 octobre 2019

Les sceptiques en seront pour leur pessimisme ... La Journée Portes Ouvertes 2019 aura été un bon cru. Préparée par une poignée de bénévoles avec des membres du Comité de Section et quelques membres qui sont venus prêter main forte, une séance de nettoyage des locaux et des avions a eu lieu le samedi 7 octobre, une semaine avant la journée elle-même.

Le samedi 14 dès 9 heures du matin les bénévoles étaient sur le pont pour terminer la mise en place et accueillir les premiers visiteurs. Le bilan quantitatif parle de lui-même : 5 élèves BIA inscrits, 2 élèves pilotes dont un jeune BIA 2019, un collégien inscrit pour une semaine de stage en décembre, 6 contacts formation dont 1 pour un début immédiat

La partie conviviale n'a pas été en reste, favorisée il est vrai par une douce soirée automnale. Célébration du petit fils de Jocelyne et Pascal et du PPL de Tristan Carius. Le repas était organisé par Hervé et une excellente choucroute a été cuisinée par Michel Bertin. Un grand coup de chapeau. Une soirée très sympathique. Et chaleureuse, comme à l'habitude.

Michel Loubignac

Carnet

Pour renseignements et réservations **vols loisirs** :
07.82.49.56.10

Secrétariat et adhésions : 06.32.13.43.31

Contact au club : 05.49.58.47.10

Permanences mercredi et samedi après midi

Michel Loubignac, président et responsable ATO,
06.80.72.30.24

Gilles Catalot, responsable pédagogique ATO, Formateur
ATO FE FFA, 06.41.18.08.68



Retrouvez-nous sur le net
www.acaspttpoitiers.fr

